

Département
de l'Oise

NOMBRE	DE	MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LAMORLAYE

Séance du **30 janvier 2019**

L'an deux mille dix-neuf.....

Et le trente janvier.....

à vingt heures.....le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel
de ses séances, sous la présidence de M. MOULA Nicolas - Maire

N°04

Date de convocation
23 JANVIER 2019

Date affichage
1^{er} FEVRIER 2019

PRESENTS : M. MOULA N., M. FRANTZ S., Mme KLOECKNER C., M. GOUJARD A., Mme TASSIN A-C., M. GURDALA J-N., Mme CHANI Y., M. FEREC P., Mme CARON V., Mme VANDERSTRAETEN C., M. CAILLUYER F., Mme DELEPIERE S., M. HERBLOT D., Mme WOLF A-S., M. AGOSTINI L., M. DRUMONT E., Mme ERNAULT E., M. BOURGEOIS N., Mme VELLA M., M. RESSIAN F.

ABSENTS REPRESENTES : M. FACQ J-M. par M. GOUJARD A.
Mme MOULA C. par M. MOULA N.
M. ROUX M. par M. CAILLUYER F.
Mme WILLI F. par M. GURDALA J-N.
Mme GAUTIER A. par Mme VANDERSTRAETEN C.
Mme PAUL G. par Mme KLOECKNER C.
M. HENRIQUET S. par M. FEREC P.
Mme HALE C. par M. FRANTZ S.
Mme KADDOURI L. par Mme VELLA M.

Secrétaire de séance : Mme KLOECKNER C.

OBJET :

Affectation provisoire des résultats de l'exercice 2018 au budget primitif 2019 du service public de l'assainissement

Conformément à l'article L. 2311-5 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal peut affecter au budget primitif 2019 les résultats provisoires de l'exercice antérieur.

Résultats provisoires de l'exercice 2018

Section de Fonctionnement : 110.765,94 €

Section d'Investissement : 1.055.838,52 €

Résultats des restes à réaliser :

- En dépenses : 439.863,82 €
- En recettes : 134.580,00 €

Envoyé en préfecture le 01/02/2019
Reçu en préfecture le 01/02/2019
Affiché le 01/02/2019
ID : 060-216003434-20190130-DELIB201904-DE

Résultat net de clôture : 861.320,64 €

La commission des finances s'est réunie le 21 janvier 2019.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter au budget du service public de l'assainissement pour l'année 2019, les résultats provisoires de fonctionnement de l'exercice 2018 de la façon suivante :

- En recettes d'investissement au compte
1068 - Dotations fonds divers, réserves pour : 110.765,94 €

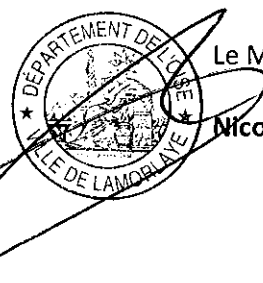
Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **AFFECTE** au budget du service public de l'assainissement pour l'année 2019, les résultats provisoires de fonctionnement de l'exercice 2018 de la façon suivante :
 - En recettes d'investissement au compte
1068 - Dotations fonds divers, réserves pour : 110.765,94 €

ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS,
POUR COPIE CONFORME.

 Le Maire,
Nicolas MOULA